



Achat – Vente – Location - Gestion

BAREME HONORAIRES AGENCE

TRANSACTION SUR IMMEUBLES et FDC

Bien immobilier	Honoraires T.T.C
< 31 000 €	3 000,00 €
31 000 € à 79 000 €	9 %
80 000 € à 100 000 €	8 %
101 000 € à 149 000 €	7 %
150 000 € à 249 000 €	6 %
> 250 000 €	5 %

TRANSACTION LOCATIVE

- 8€ /m² à la charge du propriétaire

- 8€/m² à la charge du locataire

Cette rémunération comprend :

- La recherche du locataire
- La mise en place du locataire
- La rédaction du bail

Le constat d'état des lieux :

- 3€ /m² à la charge du propriétaire

- 3€/m² à la charge du locataire

Frais de vacation : forfait 150,00 € T.T.C. (déplacement inclus)

Aix-Les-Bains, le 15 avril 2019